

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00907
Numéro SIREN : 921 617 866
Nom ou dénomination : a eternità

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt A2024/001882

A ETERNITA

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège Social : Le village, 20244 CARTICASI
RCS BASTIA 921 617 866

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 AVRIL 2024

Le 30 avril 2024 à 10 :00, au siège social, Le village, 20244 CARTICASI

Madame COLINE FAIVRE D'ARCIER , demeurant Le Village 20244 CARTICASI FRANCE
Associée Unique de la société a eternità, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Nomination du nouveau Président
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : DEMISSION DU PRESIDENT

L'Associée Unique prend acte de la démission de Madame COLINE FAIVRE D'ARCIER de ses fonctions de Président, prenant effet ce jour.

DECISION : NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, la SARL CFDA

Entreprise à responsabilité limitée au capital social de 1.000 Euros

Immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bastia sous le numéro 919 550 202

Représentée par sa Gérante Madame Coline FAIVRE D'ARCIER

En remplacement de Madame Coline FAIVRE D'ARCIER, démissionnaire.

La SARL CFDA déclare accepter les fonctions de Président de la Société et ne faire l'objet d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.

L'Associée unique

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. J. J. J.', written in a cursive style.